

Compte rendu de la commission vie locale du 20 avril 2021 (19h00)

Présents : François LAVIGNE DELVILLE – Jean Marc CHARTON – Anita QUOUILLAULT – Evelyne MESNAGE – Marianne LANOUX – Mélanie CHARTON

Absents excusés : Béatrice JALLEAU

Rappel de l'ordre du jour :

- Attribution des subventions auprès des associations.
- Convention auprès de la SPA.
- Panneau d'information lumineux.
- Site internet de la commune.
- Rentrée 2021-2022 :
 - cantine
 - garderie
- Sécurisation de la traversée du village.
- Hameau de Lacrevez :
 - Terrain Pernety
 - Nettoyage du Hameau + jardinage
- Etude pour la création d'une aire d'accueil dans la forêt communale.

Attribution des subventions auprès des associations

La commission propose d'attribuer les subventions suivante : voir tableau
En sachant les circonstances dû au COVID, la commission propose d'être plus souple sur le délai des demandes et propose de verser les subventions si les demandes sont faites plus tard dans l'année

Le montant total inscrit et voté au budget est de 20 000€

Rappel Année 2020	Année 2021
École de musique : 5000€	École de musique : 5000€
Val ciné bus : 500€	Val ciné bus : 500€
Bibliothèque : 3000€	Bibliothèque : 3000€
Amicale laïque : 1000€	Pas fait de demande
Chainaz zic : 600€	Pas fait de demande
F2C foot Alby : 3757€	F2C foot Alby : 3757€
Randonneurs du Chéran : 1500€	Randonneurs du Chéran : 1500€

Musée nature Gruffy : 600€	Pas fait de demande mais prévu 500€
Basket club Alby : 700€	Pas fait de demande
Club des anciens Viuz : 1000€	Club des anciens Viuz : 1000€
Foyer socio éducatif collège Alby : 801€	Pas fait de demande mais prévu 800€
	UDC-AFN section du Chéran (anciens combattants) 200€
	La GRIVE(maison de retraite de Gruffy) 200€
	Association française des sclérosés en plaques 100€
	Locomotive enfants atteints de leucémie 100€
	France Alzheimer 100€
	Ligue nationale contre le cancer 100€
	SPA (don) 100€
	Val activités 1000€ (a voir)
Total des subventions : 18 458€	Total des subventions : 17 957€

Convention auprès de la SPA

Face aux problèmes de gestion des animaux errants ou en état de divagation ou encore vivant en groupe, les maires ruraux peuvent passer une convention avec la SPA. Ceci s'impose d'autant que le maire est responsable de la salubrité et de la santé publique mais aussi du bien-être animal sur sa commune

Si joint un guide en prendre connaissance pour info

La commission propose donc d'établir une convention avec la SPA et de faire un don de 100€

Marianne s'est proposée de s'occuper de cette démarche en attente de la suite (merci)

Panneau lumineux

Après avoir étudié ce projet, la commission a choisi la société LUMIPLAN

Si vous voulez plus d'info, adressez vous auprès de Anita qui s'occupe de ce dossier

Site Internet de la commune

Le site est pratiquement terminé dans sa phase initiale

Il a été créé par 109.c communication et digital media

vous pouvez le découvrir en tapant : www.viuz-la-chiesaz.fr

Cantine, garderie rentée 2021-2022

L'association de la cantine arrêtera son activité à la rentrée prochaine (septembre 2021) la cantine devra donc être municipalisée, d'ici là, la mairie va devoir prévoir l'organisation à venir, normalement grâce au site internet, les inscriptions, la facturation, ect ...pourront se faire via un portail famille se qui facilitera les démarches

L'ATSSEM Yvette partira en retraite à la prochaine rentrée, la mairie va recruter un nouvelle ARSSEM

La mairie va éventuellement devoir recruter du personnel supplémentaire pour la surveillance garderie

Sécurisation de la traversé du village

Pour ce projet très important et très attendu par de nombreux villageois mais aussi très complexe dans sa mise en œuvre et sa réalisation, la mairie doit faire appel à un bureau d'étude afin mener à bien ce projet

Hameau de Lacrevez : terrain Pernety

Demande faite pour racheter un petit morceau de terrain (classé en zone naturelle)
Délibération et vote lors d'un prochain conseil municipal

Étude pour création d'une aire d'accueil dans la forêt de la commune

Projet avec l'ONF, installation d'une aire avec tables et bancs + panneaux d'informations sur la faune et la flore
lieu : au dessus de la gare à bois allée de Monticon

Projet de nettoyage des sentiers : voir si possibilité de le faire via les habitants lors de la journée citoyenne

Divers

Pour infos : des personnes se sont installées et vivent dans les bois, La mairie va être vigilante par rapport à cette installation et va se renseigner et trouver à qui appartient le terrain ou se sont installer ces personnes